

MODALITÉS DE LIQUIDATION DE LA PENSION

Si, après calcul de mes droits, le montant de ma pension annuelle brute est inférieur à 1 320 euros* bruts :

- J'accepte que la CGP effectue le paiement de ma pension de réversion en un **versement unique**.
- J'accepte que la CGP effectue le paiement de ma pension de réversion sous forme de rente viagère.

Si le montant de ma pension annuelle brute est supérieur à 1 320 euros* bruts, la CGP effectue le paiement de ma pension de réversion sous forme de rente viagère.

* Conformément à l'article A.160-2 du Code des assurances.

La pension ne vous sera versée que lorsque la CGP sera en possession de l'ensemble des documents nécessaires et après calcul de vos droits.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Les risques encourus en cas de fausse déclaration, d'usurpation d'identité, de falsification de documents, de production de fausses pièces justificatives, de dissimulation d'informations sont importants. Dans ces différents cas vous engagez votre responsabilité.

J'adresse l'ensemble des documents
(liste des pièces justificatives jointes)

directement par mail à :

retraite.cgp@eps.caisse-epargne.fr

ou

par courrier postal à :

CGP - Service Retraite
7 rue Léon Patoux – CS 51032 – 51686 REIMS Cedex 2

Le : / /

**SIGNATURE MANUSCRITE
DU BÉNÉFICIAIRE**

(ou du représentant légal, joindre un justificatif
précédée de la mention « lu et approuvé »)

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU FORMULAIRE

- Acte de décès du participant
- Copie intégrale de vos deux derniers avis d'imposition
- Copie intégrale de votre pièce d'identité en cours de validité
- Extrait de votre acte de naissance avec mentions marginales (datant de moins de 3 mois)
- Extrait de l'acte de naissance avec mentions marginales de la personne décédée (datant de moins de 3 mois)
- Relevé d'identité bancaire (compte individuel)
- En cas de partage des droits, toute pièce justifiant du décès ou du remariage des autres bénéficiaires potentiels

Vos données sont utilisées par la Caisse Générale de Prévoyance des Caisse d'Épargne, en qualité de responsable de traitement, uniquement pour des finalités explicites, légitimes et déterminées en lien avec la gestion des prestations des contrats Prévoyance et Retraite, avec pour bases juridiques l'exécution d'un contrat et le respect de nos obligations réglementaires. Vos données ne feront l'objet d'aucun traitement ultérieur autre que les finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Les destinataires de ces données sont la Caisse Générale de Prévoyance des Caisse d'Épargne et les sous-traitants qui l'assistent. Vos données sont susceptibles d'être partagées avec les autres institutions du Groupe EPS, dont fait partie la CGP, avec pour base légale l'intérêt légitime, en vue de vous apporter un meilleur service et une meilleure efficacité dans la gestion de vos contrats. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire aux traitements pour lesquels elles ont été collectées, en prenant en compte les recommandations de la CNIL et les obligations légales. Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), nous vous rappelons que vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des instructions sur leur sort après votre décès et de choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un courriel à : DPO@eps.caisse-epargne.fr ou par courrier postal à : DPO - CGP - 4/14, rue Ferrus - CS 80042 - 75683 PARIS CEDEX 14. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CGP_RS_001_2024

Caisse Générale de Prévoyance

Institution de Prévoyance, membre fondateur de la SGAPS EPS, régie par les dispositions du Titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale et immatriculée sous le n° SIREN 414 696 013
Siège social : 4/14 rue Ferrus - CS 80042 - 75683 PARIS Cedex 14 - Tél : 01 44 76 12 00.



Imprimé sur du papier recyclé